



Communiqué de Presse

Transfert de l'activité du CargoCenter

Un conflit majeur s'annonce chez Luxair au CargoCenter !

Luxembourg, le 6 décembre 2023. Le délai de sélection des entreprises concernant l'attribution de deux licences pour la fourniture des services de « Ground handling cargo » a pris fin le 31 octobre 2023. Finalement après plus d'un mois, les licences ont été attribuées par le Ministère compétent aux sociétés Luxcargo Handling S.A. respectivement Goldair Handling S.A.

Pour mémoire, Luxair a décidé fin mai 2023 de ne plus participer à la soumission concernant les licences pour le « Ground handling cargo ». En même temps, Cargolux a décidé de participer à ladite soumission par le biais d'une nouvelle filiale.

Depuis lors, la situation est intenable pour le personnel Luxair du CargoCenter, alors que le transfert de l'activité et du personnel vers une nouvelle société soulève des questions fondamentales. Le personnel concerné a besoin de stabilité et de disposer de réponses claires quant à leurs inquiétudes.

Pour les organisations syndicales, la manière d'agir de la Ministre est inacceptable puisque les 1.200 salariés du CargoCenter continuent à travailler dans l'ignorance totale quant à leurs acquis sociaux, leurs conditions de travail et la pérennité de leurs emplois !

Au vu de l'extrême urgence de la situation, les organisations syndicales ont demandé, dès l'assermentation du nouveau gouvernement, une entrevue d'urgence avec la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, qui toutefois n'a pas encore été fixée jusqu'à ce jour.

Les syndicats exhortent la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, représentant l'actionnaire majoritaire de Luxair et de Cargolux, de tout faire afin de faciliter au plus vite les négociations avec les entreprises concernées visant à sauvegarder les acquis et les existences des salariés du CargoCenter.

Depuis des mois, les syndicats ont informé et rencontré les différents acteurs tels que l'ancien Ministre de la Mobilité et des Travaux publics ou les sociétés Luxair et Cargolux.

Pourtant les négociations quant à un accord global par rapport aux revendications des syndicats restent dans une impasse, ce qui a mené à un premier piquet de protestation en date du 29 septembre 2023.

A la veille des fêtes de fin d'année et à moins d'un mois de la date du transfert de l'activité, à savoir le 1^{er} janvier 2024, les 1.200 salariés et leurs familles continuent dans l'ignorance totale quant à leurs conditions de travail et la sauvegarde de leurs existences.

Faute d'une solution rapide aux inquiétudes du personnel, un conflit majeur chez Luxair au CargoCenter est inévitable.